

Retard dans la distribution des chèques CESU du mois de mai 2026

Matinik, 10 jwen 2026

La Collectivité Territoriale de Martinique informe les bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) que le mouvement de grève actuellement en cours au sein des services postaux entraîne des perturbations dans l'acheminement et la distribution du courrier.

Cette situation a notamment pour conséquence de retarder la réception des chèquiers CESU du mois de mai 2026, destinés au financement des aides attribuées dans le cadre de l'APA et de la PCH.

La Collectivité est pleinement consciente des difficultés que ces retards peuvent engendrer pour les bénéficiaires ainsi que pour les intervenants qui les accompagnent au quotidien.

Les services de la Direction de l'Autonomie restent pleinement mobilisés afin d'accompagner au mieux les personnes qui n'auraient pas encore reçu leurs chèquiers CESU. Les usagers concernés sont invités à se rapprocher de la Direction de l'Autonomie pour toute information complémentaire ou pour signaler leur situation, au numéro vert 0800 455 972 ou par mail : cesu@collectivitedemartinique.mq.

La Collectivité Territoriale de Martinique remercie les bénéficiaires et leurs familles de leur compréhension face à ces circonstances indépendantes de sa volonté et les assure de son entière mobilisation jusqu'au rétablissement normal de la distribution du courrier.